

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

Garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 0000691

Société :

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Date de naissance :

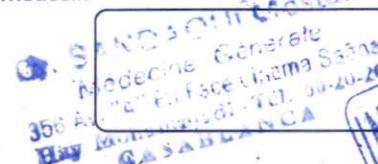
Adresse :

Tél. : 0659690941

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Neutroxy Etta Adia Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

H.P.

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
14/10/22	C	150	150,00 DH	Medecine Casablanca 33 Avenue Mohammed V Casablanca 100-20-26
19/10/22	Controle	150	150,00 DH	GRAND HÔPITAL CASABLANCA

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie AJAR Benlamifin Nassim Blok 22 R. Hassan II Casablanca Tél: 05 22 02 82 82	19/10/22	428,60

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE Analyses Médicales Dr. BENSAID M. 206. Av. Chouïada H.M. Tel: 05 22 02 82 82	17/10/22	B615 + PdT	620,00 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

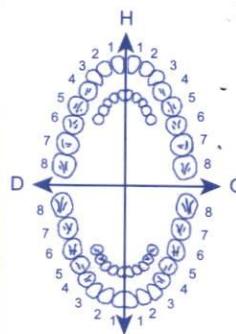
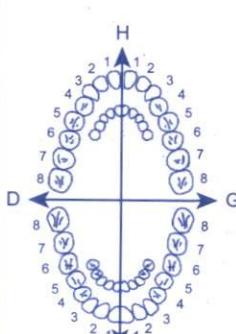
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				
				
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	21433552 00000000		Coefficient des Travaux
	D 00000000 35533411	00000000 11433553		
	B	G		
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
				Montants des Soins
				Date du devis
				Date de l'Execution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur SANDAOUI Mostafa

Omnipraticien

Ancien Médecin à L'hôpital AL Hassani
Nador

356, Av. Chouhada (en Face Cinéma Saâda)
Hay Mohammadi - Casablanca
Tél : 05 22 60 20 20

الدكتور سنداوي مصطفى

الطب العام

طبيب سابق بمستشفى الحسني
النااظور

356, محج الشهداء (مقابل سينما السعادة)
الحي المحمدي - الدار البيضاء
الهاتف : 05 22 60 20 20

16/10/2022

Nezofeini i ettaidat

Y TSM (rT)

21.01.2022 T 002 F002

31.01.2022





LABORATOIRE ESSAADA

ANALYSES MEDICALES

DR. BENSAID MANAL

MEDECIN BIOLOGISTE DIPLOMEE D'ETUDES SPECIALES EN IMMUNOLOGIE
HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - BIOCHIMIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE

FACTURE

CASABLANCA Le 17 Octobre 2022

Nom : Mme MOUZOUNI ES SAADIA

Sur ordonance du Docteur SANDAOUI MOSTAFA

Prélèvement : 15 DH

Total TTC : 620.00 DH

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :

SIX CENTS VINGT Dirhams et 00 Cts

BILAN :

TSHUS=B250 T4=B200 CHOLT=B20 HDL=B50
LDL=B45 TRIGL=B50

LABORATOIRE ESSAADA
Analyses Médicales
Dr. BENSAID Manal
206, Av. Chouhada H.M - Casa
Tél.: 05 22 62 82 82



LABORATOIRE ESSAADA

ANALYSES MEDICALES

DR. BENSAID MANAL

MEDECIN BIOLOGISTE DIPLOMEE D'ETUDES SPECIALES EN IMMUNOLOGIE
HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - BIOCHIMIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE

CASABLANCA Le 17 Octobre 2022

Mme: MOUZOUNI ES SAADIA

Analyses prescrites par :

Dr. SANDAOUI MOSTAFA

Référence : 210Q19

BIOCHIMIE

Analyses	Résultats	Normes
Cholestérol Total.....	: 2.98 g/l	(1,50 à 2,20)
Cholestérol H.D.L.....	: 0.42 g/l	(0.50 à 0.80)
Cholestérol L.D.L.....	: 2.06 g/l	(< 1.60)
Triglycérides.....	: 5.18 g/l	(0.40 à 1.40)

HORMONOLOGIE

Analyses	Résultats	Normes
T.S.H. ultra sensible.....	: 3.52 mUI/l	(0.25 à 4.50)
T4 (Thyroxine libre)	: 12.42 pg/ml	(9.30 à 17.00)

LABORATOIRE ESSAADA
Analyses Médicales
Dr. BENSAID Manal
206, Av. Chouhada H.M - Casa
Tél.: 05 22 62 82 82

Omnipraticien

Ancien Médecin à L'hôpital AL Hassani
Nador

356, Av. Chouhada (en Face Cinéma Saâda)

Hay Mohammadi - Casablanca

Tél : 05 22 60 20 20

الطب العام

طبيب سابق بمستشفى الحسن
الناطور

356 مح الشهداء (مقابل سينما العصافير)
الحي المحمدى - الدار البيضاء

05 22 60

14011057

6 118001 130269

COSYREL 5mg/5mg-
30 comprimés pelliculés sécables
- PPV : 98,10 DH
Servier Maroc - Casablanca

Fig OCT 2022

Nouzoumi ES

98,1 20+2
196,2

Coseyrl 575



196,2

Myf Ant + 2mg

67,8 20+2
115,6

LD Nov 10



116,8

Myf lim. x 2

31 Lipanthyl 160



Myf Am + 17

428,60

ZI Zenata Aïn Sébâa, Casablanca, Maroc
LIPANTHYL® 160 mg CP PEL B30
P.P.V. : 116,80 DH

6 118001 181636

14011057
SANDAOUI
Médecin
Casablanca

14011057

6 118001 130269
COSYREL 5mg/5mg-
30 comprimés pelliculés sécables
- PPV : 98,10 DH
Servier Maroc - Casablanca

LOT : 220578
EXP : 04/2025
PPV : 57,80 DH

LOT : 220578
EXP : 04/2025
PPV : 57,80 DH